

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture :
083-248300543-20221215-lmc1185001-BF-1-1
Date de validation par la préfecture : mardi 20 décembre 2022
Date d'affichage : 22/12/2022

**CONSEIL METROPOLITAIN DU
JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022**

**NOMBRE D'ÉLUS METROPOLITAINS
EN EXERCICE : 81**

QUORUM : 41

Le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué le jeudi 15 décembre 2022, a été assemblé sous la présidence de Monsieur Hubert FALCO.

Secrétaire de Séance : VEYRAT-MASSON Béatrice

PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
69	11	1

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 22/12/339

**BUDGET ANNEXE PORTS
METROPOLITAINS
VOTE DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023**

PRESENTS :

Mme Geneviève LEVY, M. Yannick CHENEVAR, M. Thierry ALBERTINI, M. Ange MUSSO, M. Robert BENEVENTI, M. Gilles VINCENT, M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Robert CAVANNA, M. Hubert FALCO, M. Laurent JEROME, Mme Brigitte GENETELLI, Mme Isabelle MONFORT, M. Franck CHOUQUET, M. Jean-Louis MASSON, M. Yann TAINGUY, Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Christophe MORENO, Mme Valérie RIALLAND, Mme Nadine ESPINASSE, M. Francis ROUX, Mme Edwige MARINO, Mme Chantal PORTUESE, Mme Amandine LAYEC, M. Amaury NAVARRANNE, Mme Virginie PIN, Mme Rachel ROUSSEL, Mme Magali TURBATTE, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Anaïs DIR, Mme Corinne JOUVE, Mme Claude GALLI-ARNAUD, M. Pierre BONNEFOY, M. Bruno ROURE, M. Joël TONELLI, Mme Kristelle VINCENT, Mme Sandra TORRES, Mme Christine SINQUIN, M. Joseph MINNITI, M. Cheikh MANSOUR, Mme Corinne CHENET, M. Guillaume CAPOBIANCO, Mme Hélène ARNAUD-BILL, Mme Marie-Hélène CHARLES, Mme Valérie BATESTTI, M. Philippe BERNARDI, M. Laurent CUNEO, M. Arnaud LATIL, Mme Delphine GROSSO, M. Patrice CAZAUX, Mme Josy CHAMBON, M. Luc DE SAINT-SERNIN, Mme Pascale JANVIER, M. Erick MASCARO, Mme Cécile MUSCHOTTI, M. Albert TANGUY, Mme Béatrice VEYRAT-MASSON, M. Jean-David MARION, Mme Josée MASSI, M. Philippe LEROY, Mme Béatrice BROTONS, Mme Valérie MONDONE, Mme Nathalie BICAIS, M. Jean-Pierre COLIN, M. Jean-Pierre GIRAN, M. Bernard ROUX, M. Jean-Pierre EMERIC, Mme Anne-Marie METAL, M. Christian SIMON, M. Gilles BALDACCHINO.

REPRESENTES :

M. Anthony CIVETTINI ayant donné pouvoir à M. Philippe LEROY, M. Emilien LEONI ayant donné pouvoir à Mme Brigitte GENETELLI, M. Hervé STASSINOS ayant donné pouvoir à M. Hubert FALCO, Mme Dominique ANDREOTTI ayant donné pouvoir à Mme Audrey PASQUALI-CERNY, M. Mohamed MAHALI ayant donné pouvoir à Mme Valérie MONDONE, M. François CARRASSAN ayant donné pouvoir à M. Francis ROUX, Mme Marie-Claude PAGANELLI-ARGOLAS ayant donné pouvoir à M. Joseph MINNITI, M. Laurent BONNET ayant donné pouvoir à M. Erick MASCARO, M. Amaury CHARRETON ayant donné pouvoir à M. Yannick CHENEVAR, Mme Basma BOUCHKARA ayant donné pouvoir à Mme Chantal PORTUESE, Mme Véronique BERNARDINI ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre GIRAN.

ABSENT :

M. Michel DURBANO.

Séance Publique du 15 décembre 2022

N° D' O R D R E : 22/12/339

**O B J E T : BUDGET ANNEXE PORTS METROPOLITAINS
VOTE DU BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2023**

LE CONSEIL METROPOLITAIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5217-1, L5211-1, L2121-22-1 et L.1612-1 à 1612-20,

VU le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération du Conseil Métropolitain n° 22/11/295 du 16 novembre 2022 créant le budget annexe ports métropolitains,

VU le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le projet de Budget Primitif du budget annexe des ports métropolitains,

VU l'avis de la Commission Finances et Administration Générale du 05 décembre 2022.

CONSIDERANT les prévisions présentées par les services, il convient de soumettre à votre examen le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 du budget annexe ports métropolitains,

CONSIDERANT que ce nouveau budget regroupe les opérations effectuées pour la gestion des ports suivants au sein d'un seul budget annexe :

- L'Aiguade du Levant (Hyères-les-Palmiers) ;
- La Madrague de Giens (Hyères-les-Palmiers) ;
- Porquerolles (Hyères-les-Palmiers) ;
- Tour fondue (Hyères-les-Palmiers) ;
- Saint-Elme (La Seyne-sur-Mer) ;
- Le Lazaret (La Seyne-sur-Mer) ;
- Le Brusç (Six-Fours-Les-Plages).

Il s'établit comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	9 117 072,00	9 117 072,00
INVESTISSEMENT	10 742 980,00	10 742 980,00
TOTAUX	19 860 052,00	19 860 052,00

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant de **19 860 052,00 €**.

Nous rappelons que si la réglementation nous oblige désormais à retracer au sein d'un budget unique le suivi d'une même compétence quels que soient ses modes de gestion, nous continuons néanmoins de tenir une comptabilité analytique détaillée à travers différentes opérations dédiées.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de 9 117 072,00 €.

1- LES DEPENSES

Le **chapitre 011** s'élève à 4 512 104,00 €. Il comprend l'ensemble des charges générales de fonctionnement et notamment :

- Les dépenses d'entretien et réparations des bâtiments et installations pour 1 003 990,00 € ;
- Les impôts et taxes pour 495 797,00 € ;
- Les frais de gardiennage pour 427 000,00 € ;
- Les consommations de fluides pour 412 000,00 € ;
- Les frais de carburant pour 1 712 300,00 €.

Au **chapitre 012** figure le remboursement au budget principal des charges du personnel affecté à l'activité du port pour 2 471 842,00 €.

Au **chapitre 65**, sont inscrits 3 900,00 € pour diverses charges de gestion courante.

Au **chapitre 66** les intérêts sur emprunts s'élèvent à 68 621,00 €.

Au **chapitre 67** les charges exceptionnelles sont inscrites pour 160 300,00 €, dont 65 000,00 € prévus pour des régularisations de droits de ports TLV sur Porquerolles et 75 000,00 € sur La Tour Fondue.

Au **chapitre 68**, on retrouve 160 000,00 € destiné aux provisions pour grosses réparations sur Porquerolles et La Tour Fondue.

Enfin, le **chapitre 69** est alimenté de 183 000,00 € pour le règlement de l'impôt sur les bénéfiques.

Le **chapitre 042** enregistre les dotations aux amortissements pour 1 557 305,00 €.

2- LES RECETTES

Les recettes sont constituées par :

Au **chapitre 70**, pour un montant de 6 136 423,00 € on retrouve notamment les postes suivants :

- Les recettes de prestations portuaires au compte 706 pour un montant de 4 047 509,00 € ;
- Au compte 707, pour les ventes de carburants du port de Porquerolles pour un montant de 1 851 400,00 € ;
- Les recettes de locations d'occupations temporaires au compte 7083 pour un montant de 232 684,00 €.

Au **chapitre 75**, pour un montant total de 2 371 109,00 €, comprenant pour l'essentiel les produits des droits de port versés par les transporteurs publics de passagers au compte 751.

Au **chapitre 042** figurent les opérations d'ordre de transfert des subventions d'équipement pour 609 540,00 €.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à hauteur de 10 742 980,00 €.

1- LES DEPENSES

Le budget comprend pour un montant total de 9 598 440,00 €, inscrit aux **chapitres 20, 21 et 23**, les crédits de paiement pour les opérations suivantes :

Port du Lazaret :

- Etudes mise en conformité du port pour 170 000,00 € ;
- Dragage et pontons pour 580 000,00 €.

Port de Porquerolles :

- Etudes schéma aménagement du port pour 100 000,00 € ;
- Travaux :
 - Reprise des poutres de couronnement pour 150 000,00 € ;
 - Reprise de la digue pour 150 000,00 € ;
 - Mise en place de voile d'ombrage appontement COM et mole central pour un montant de 100 000,00 € ;
 - Réhabilitation des bâtiments MTPM et ZA pour 257 640 €.

Port du Brusac pour des travaux de :

- Réhabilitation, amélioration des installations pour un montant de 175 000,00 € ;
- Dragage pour un montant de 470 000,00 € ;
- Nouveau brise clapot pour un montant de 450 000 € ;
- Réaménagement de la capitainerie pour un montant de 100 000,00 €.

Port de Saint Elme pour des travaux de :

- Réaménagement du port pour un montant de 150 000,00 € ;
- Préparation du fond du port (dragage et posidonies) pour un montant de 150 000 € ;
- Bâtiment, point propre pour un montant de 120 000,00 €.

Port de l'Ayguade du Levant :

- Etudes de mise en sécurité du plan d'eau, diagnostic ouvrage quai et étude ZMEL, pour un montant de 280 000,00 € ;
- Travaux de mise en sécurité du plan d'eau et création d'une zone de mouillage pour un montant de 4 000 000,00 €.

Port de la Tour Fondue :

- Etudes (gestion des flux, plan programmatique patrimonial) pour un montant 31 000,00 € ;
- Travaux :
 - Aménagement de terrains avec des enrobés pour 50 000,00 € ;
 - Aménagement de bâtiments (capitainerie, sanitaires, mise aux normes électriques) pour un montant de 17 000,00 € ;
 - Installations portuaires spécifiques (équipement grue, réseau vent, organes sous-marins, chenal) pour un montant de 14 000,00 €.

Le **chapitre 16** comprend le remboursement du capital de la dette et les dépôts et cautionnements reçus pour 210 000,00 €.

Au **chapitre 040** sont comptabilisés les opérations d'ordre de transfert des subventions d'équipement pour 609 540,00 €.

Enfin, un montant de 325 000,00 € est inscrit au **chapitre 041** pour les écritures d'ordres budgétaires destinées aux remboursements des avances forfaitaires sur marchés.

2 - LES RECETTES

Le **chapitre 040** enregistre les dotations aux amortissements pour 1 557 305,00 €.

Au **chapitre 13**, on retrouve :

- Les subventions nouvellement attribuées pour le port de l'Aiguade du Levant :
 - Subvention de l'agence de l'eau pour l'étude ZMEL pour 20 000,00 € ;
 - Subvention de la Région pour les travaux de mise en sécurité du port pour 1 500 000,00 €.
- Subvention du conseil départemental pour études de courantologie pour 480 000,00 € ;
- Les garanties d'usage sur le port du Brusç payées par les usagers pour 1 000 000,00 €.

Le **chapitre 16** est alimenté de 5 860 675,00 € pour un emprunt d'équilibre de la section.

On retrouve au **chapitre 041** la compensation des opérations retracées au même chapitre en dépenses d'investissement.

Tels sont les éléments du projet de budget primitif pour l'exercice 2023.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 557 305,00
011	Charges à caractère général	4 512 104,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 471 842,00
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00
66	Charges financières	68 621,00
67	Charges exceptionnelles	160 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	160 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	183 000,00
	Somme :	9 117 072,00

RECETTES :

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	609 540,00
70	Ventes et prestations de services	6 136 423,00
75	Autres produits de gestion courante	2 371 109,00
	Somme :	9 117 072,00

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	609 540,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	325 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	210 000,00
20	Immobilisations incorporelles	895 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 487 940,00
23	Immobilisations en cours	6 215 000,00
	Somme :	10 742 980,00

RECETTES :

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 557 305,00
041	Opérations d'ordre patrimoniales	325 000,00
13	Subventions	3 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 860 675,00
	Somme :	10 742 980,00

Et après en avoir délibéré,

DECIDE**ARTICLE 1**

D'ADOPTER l'exposé ci-dessus.

ARTICLE 2

D'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe Ports métropolitains.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait à Toulon, le 15 décembre 2022

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



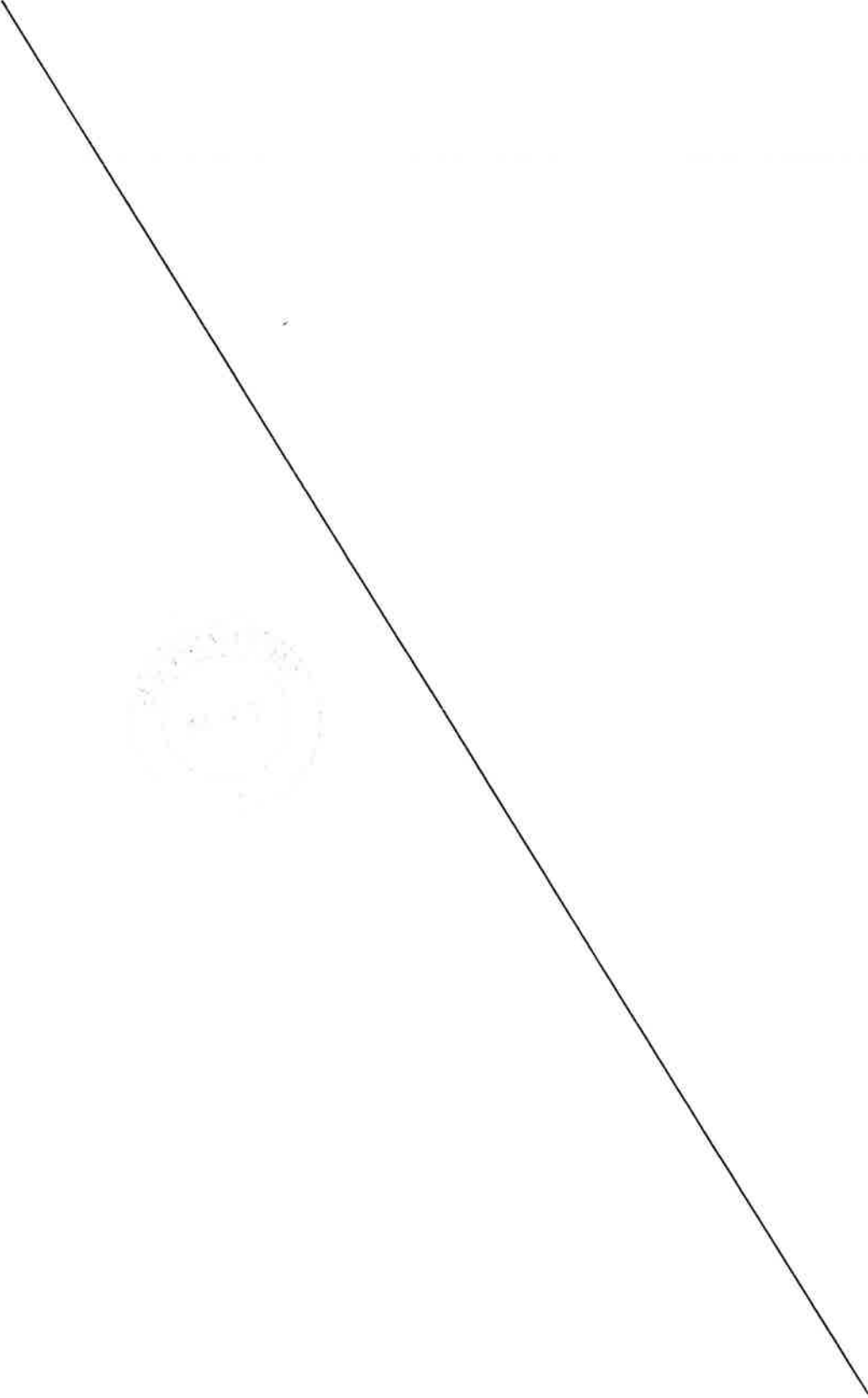
POUR 75

CONTRE 2

Monsieur Anthony CIVETTINI, Monsieur Philippe LEROY.

ABSTENTION 3

Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL,
Monsieur Gilles BALDACCHINO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24830054300373

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
METROPOLE Toulon Provence Méditerranée

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE TOULON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : B.A. Ports Métropolitains (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 25

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 26

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 28

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 29

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 30

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 32

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 33

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 117 072,00	9 117 072,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		9 117 072,00	9 117 072,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 742 980,00	10 742 980,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 742 980,00	10 742 980,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	19 860 052,00	19 860 052,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	4 512 104,00	4 512 104,00	4 512 104,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	2 471 842,00	2 471 842,00	2 471 842,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	6 987 846,00	6 987 846,00	6 987 846,00
66	Charges financières	0,00	0,00	68 621,00	68 621,00	68 621,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	160 300,00	160 300,00	160 300,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		160 000,00	160 000,00	160 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	7 559 767,00	7 559 767,00	7 559 767,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		1 557 305,00	1 557 305,00	1 557 305,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		1 557 305,00	1 557 305,00	1 557 305,00
TOTAL		0,00	0,00	9 117 072,00	9 117 072,00	9 117 072,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 117 072,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	6 136 423,00	6 136 423,00	6 136 423,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 371 109,00	2 371 109,00	2 371 109,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	8 507 532,00	8 507 532,00	8 507 532,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	8 507 532,00	8 507 532,00	8 507 532,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		609 540,00	609 540,00	609 540,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		609 540,00	609 540,00	609 540,00
TOTAL		0,00	0,00	9 117 072,00	9 117 072,00	9 117 072,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 117 072,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	947 765,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	895 500,00	895 500,00	895 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 487 940,00	2 487 940,00	2 487 940,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	6 215 000,00	6 215 000,00	6 215 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	9 598 440,00	9 598 440,00	9 598 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	9 808 440,00	9 808 440,00	9 808 440,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		809 540,00	809 540,00	809 540,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		934 540,00	934 540,00	934 540,00
	TOTAL	0,00	0,00	10 742 980,00	10 742 980,00	10 742 980,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	5 860 675,00	5 860 675,00	5 860 675,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	8 860 675,00	8 860 675,00	8 860 675,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	8 860 675,00	8 860 675,00	8 860 675,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		1 867 305,00	1 867 305,00	1 867 305,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		1 882 305,00	1 882 305,00	1 882 305,00
	TOTAL	0,00	0,00	10 742 980,00	10 742 980,00	10 742 980,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00
---	----------------------

Pour information :

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 057 765,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 512 104,00		4 512 104,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 471 842,00		2 471 842,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 900,00		3 900,00
66	Charges financières	68 621,00	0,00	68 621,00
67	Charges exceptionnelles	160 300,00	0,00	160 300,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	160 000,00	1 557 305,00	1 717 305,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	183 000,00		183 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 559 767,00	1 557 305,00	9 117 072,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 117 072,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	609 540,00	609 540,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	210 000,00	0,00	210 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	895 500,00	0,00	895 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 487 940,00	100 000,00	2 587 940,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 215 000,00	225 000,00	6 440 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	9 808 440,00	934 540,00	10 742 980,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 136 423,00		6 136 423,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 371 109,00		2 371 109,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	609 540,00	609 540,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	8 507 532,00	609 540,00	9 117 072,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 117 072,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 860 675,00	0,00	5 860 675,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	325 000,00	325 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 557 305,00	1 557 305,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	8 860 675,00	1 882 305,00	10 742 980,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00
---	----------------------

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	4 512 104,00	4 512 104,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	412 000,00	412 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	43 980,00	43 980,00
6064	Fournitures administratives	0,00	10 850,00	10 850,00
6066	Carburants	0,00	1 712 300,00	1 712 300,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	24 000,00	24 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	21 100,00	21 100,00
6135	Locations mobilières	0,00	24 400,00	24 400,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	55 500,00	55 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	162 500,00	162 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	291 300,00	291 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	66 700,00	66 700,00
6156	Maintenance	0,00	427 990,00	427 990,00
6161	Multirisques	0,00	8 400,00	8 400,00
6168	Autres	0,00	12 700,00	12 700,00
618	Divers	0,00	4 068,00	4 068,00
6226	Honoraires	0,00	30 781,00	30 781,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	9 500,00	9 500,00
6247	Transports collectifs personnel	0,00	55 000,00	55 000,00
6248	Divers	0,00	40 200,00	40 200,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	14 938,00	14 938,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	12 600,00	12 600,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	427 000,00	427 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	132 000,00	132 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	0,00	148 100,00	148 100,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	0,00	27 900,00	27 900,00
63512	Taxes foncières	0,00	277 797,00	277 797,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	42 000,00	42 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 471 842,00	2 471 842,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	2 401 814,00	2 401 814,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	69 828,00	69 828,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	3 900,00	3 900,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 900,00	3 900,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		0,00	6 987 846,00	6 987 846,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	68 621,00	68 621,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	67 921,00	67 921,00
6688	Autre	0,00	700,00	700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	160 300,00	160 300,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	9 300,00	9 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	141 000,00	141 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	160 000,00	160 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	160 000,00	160 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	183 000,00	183 000,00
6951	Impôts sur les bénéfices	0,00	183 000,00	183 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		0,00	7 559 767,00	7 559 767,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	1 557 305,00	1 557 305,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	1 557 305,00	1 557 305,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 557 305,00	1 557 305,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 557 305,00	1 557 305,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	9 117 072,00	9 117 072,00

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			9 117 072,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	6 136 423,00	6 136 423,00
706	Prestations de services	0,00	4 047 509,00	4 047 509,00
707	Ventes de marchandises	0,00	1 851 400,00	1 851 400,00
7083	Locations diverses	0,00	232 684,00	232 684,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	1 000,00	1 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	3 830,00	3 830,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 371 109,00	2 371 109,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	2 164 880,00	2 164 880,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	6 000,00	6 000,00
7588	Autres	0,00	200 229,00	200 229,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		0,00	8 507 532,00	8 507 532,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		0,00	8 507 532,00	8 507 532,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	609 540,00	609 540,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0,00	609 540,00	609 540,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	609 540,00	609 540,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	9 117 072,00	9 117 072,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 117 072,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	895 500,00	895 500,00
2031	Frais d'études	0,00	886 000,00	886 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	9 500,00	9 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	2 487 940,00	2 487 940,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	80 000,00	80 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	692 000,00	692 000,00
2131	Bâtiments	0,00	100 000,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	360 640,00	360 640,00
2138	Autres constructions	0,00	70 000,00	70 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	165 000,00	165 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	675 400,00	675 400,00
2154	Matériel industriel	0,00	51 000,00	51 000,00
2155	Outilsage industriel	0,00	28 000,00	28 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	142 500,00	142 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 000,00	7 000,00
2184	Mobilier	0,00	10 800,00	10 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	105 600,00	105 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	6 215 000,00	6 215 000,00
2312	Terrains	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	0,00	2 070 000,00	2 070 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	4 040 000,00	4 040 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	9 598 440,00	9 598 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	210 000,00	210 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	209 900,00	209 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	100,00	100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	210 000,00	210 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	9 808 440,00	9 808 440,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	809 540,00	809 540,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	609 540,00	609 540,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	39 857,00	39 857,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	85 721,00	85 721,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	84 802,00	84 802,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	11 000,00	11 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	7 800,00	7 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	380 360,00	380 360,00
	Charges transférées	0,00	200 000,00	200 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	50 000,00	50 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	125 000,00	125 000,00
2312	Terrains	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	40 000,00	40 000,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	75 000,00	75 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	934 540,00	934 540,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	10 742 980,00	10 742 980,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	20 000,00	20 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 480 000,00	1 480 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	5 860 675,00	5 860 675,00
1641	Emprunts en euros	0,00	5 860 675,00	5 860 675,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	8 860 675,00	8 860 675,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	8 860 675,00	8 860 675,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	1 867 305,00	1 867 305,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	310 000,00	310 000,00
28031	Frais d'études	0,00	54 270,00	54 270,00
28033	Frais d'insertion	0,00	3 050,00	3 050,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	184 840,00	184 840,00
28131	Bâtiments	0,00	35 630,00	35 630,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	91 020,00	91 020,00
28138	Autres constructions	0,00	453 050,00	453 050,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	32 400,00	32 400,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	295 860,00	295 860,00
28154	Matériel industriel	0,00	1 050,00	1 050,00
28155	Outillage industriel	0,00	14 150,00	14 150,00
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	2 800,00	2 800,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	420,00	420,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	111 330,00	111 330,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	21 925,00	21 925,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	1 180,00	1 180,00
28182	Matériel de transport	0,00	19 800,00	19 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 550,00	3 550,00
28184	Mobilier	0,00	3 300,00	3 300,00
28188	Autres	0,00	227 680,00	227 680,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	1 867 305,00	1 867 305,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	15 000,00	15 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	1 882 305,00	1 882 305,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	10 742 980,00	10 742 980,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 742 980,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 875 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 875 000,00									
00600497457 (CALYON18)	Crédit Agricole	23/11/2010	2016-12-15	15/12/2017	1 225 000,00	F	FIXE	3,070	3,070		A	C	O	A-1
00600497461 (CALYON17)	Crédit Agricole	23/11/2010	2016-12-15	15/12/2017	70 000,00	F	FIXE	3,070	3,069		A	C	O	A-1
099918C (CCOOPERATIF1)	Crédit Coopératif	05/12/2018	2018-12-19	15/01/2020	2 500 000,00	F	FIXE	1,500	1,499		A	P	O	A-1
MON536988 (535692)(BPOSTALE19)	Banque Postale	17/12/2020	2020-12-31	01/06/2021	80 000,00	F	FIXE	0,570	0,560		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé C/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Total général					3 875 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 983 767,50					209 552,83	55 692,70	0,00	30 639,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 983 767,50					209 552,83	55 692,70	0,00	30 639,01
00600497457 (CALYON18)	N	0,00	A-1	700 000,00	7,96	F	FIXE	3,070	87 500,00	21 490,00	0,00	873,40
00600497461 (CALYON17)	N	0,00	A-1	40 000,00	7,96	F	FIXE	3,070	5 000,00	1 228,00	0,00	49,91
099918C (CCOOPERATIF1)	N	0,00	A-1	2 170 767,50	16,04	F	FIXE	1,500	113 052,83	32 561,51	0,00	29 681,83
MON36968 (535692) (BPOSTALE19)	N	0,00	A-1	73 000,00	18,17	F	FIXE	0,570	4 000,00	413,19	0,00	33,87
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 983 767,50					209 552,83	55 692,70	0,00	30 639,01

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couvertures. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couvertures. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 983 767,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	16/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	16/11/2022
L	Logiciels	2	16/11/2022
L	Bâtiment maçonnerie béton	50	16/11/2022
L	Bâtiment métallique	40	16/11/2022
L	Bâtiment bois	30	16/11/2022
L	Bâtiment préfabriqué	10	16/11/2022
L	Chaussée - Terre pleins - Aire de carénage	30	16/11/2022
L	Voie ferrée - Voie de grue	30	16/11/2022
L	Infrastructure de voie ferrée	40	16/11/2022
L	Moyens d'amarrage	15	16/11/2022
L	Signalisation maritime	15	16/11/2022
L	Ouvrages de protection	50	16/11/2022
L	Quai maçonnerie béton	50	16/11/2022
L	Quai palplanches	40	16/11/2022
L	Fosse de levage	50	16/11/2022
L	Duc d'albe	30	16/11/2022
L	Cale de mise à l'eau	30	16/11/2022
L	Protection cathodique	10	16/11/2022
L	Défense d'accostage	5	16/11/2022
L	Ponton fixe	30	16/11/2022
L	Panne flottante	20	16/11/2022
L	Installations de voirie	20	16/11/2022
L	Plantation	15	16/11/2022
L	Signalisation terrestre	10	16/11/2022
L	Autres agencements de terrain	15	16/11/2022
L	Réseaux d'assainissement, d'eau, électriques, téléphoniques	15	16/11/2022
L	Clôture	15	16/11/2022
L	Installation d'avitaillement	15	16/11/2022
L	Installation de vidéo-surveillance	15	16/11/2022
L	Installations et aménagements des bâtiments	10	16/11/2022
L	Ascenseur	20	16/11/2022
L	Véhicule terrestre - Chariot élévateur	5	16/11/2022
L	Bateau de servitude	10	16/11/2022
L	Navire	30	16/11/2022
L	Mobilier et matériel de bureau	10	16/11/2022
L	Matériel informatique et bureautique	5	16/11/2022
L	Grue de quai - Portique	20	16/11/2022
L	Palan - Treuil - Elingue	5	16/11/2022
L	Gros outillage	10	16/11/2022
L	Petit outillage	5	16/11/2022
L	Matériel de stockage	10	16/11/2022
L	Matériel radioélectrique	10	16/11/2022
L	Barrière et passerelle mobiles	10	16/11/2022
L	Collecteurs huile en acier	10	16/11/2022
L	Autres matériels	5	16/11/2022

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Terrain nu	0	16/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	160 000,00		1 005 000,00	1 165 000,00	0,00	1 165 000,00
PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS PORQUEROLLES	75 000,00	15/12/2022	480 000,00	555 000,00	0,00	555 000,00
PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS TOUR FONDUE	85 000,00	15/12/2022	525 000,00	610 000,00	0,00	610 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	160 000,00		1 005 000,00	1 165 000,00	0,00	1 165 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		819 440,00	I 819 440,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		209 900,00	209 900,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	209 900,00	209 900,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		609 540,00	609 540,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	609 540,00	609 540,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	819 440,00	0,00	0,00	819 440,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 557 305,00	III 1 557 305,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 557 305,00	1 557 305,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	54 270,00	54 270,00
28033	Frais d'insertion	3 050,00	3 050,00
28128	Aménagement Autres terrains	184 840,00	184 840,00
28131	Bâtiments	35 630,00	35 630,00
28135	Installations générales, agencements, ..	91 020,00	91 020,00
28138	Autres constructions	453 050,00	453 050,00
28151	Installations complexes spécialisées	32 400,00	32 400,00
28153	Installations à caractère spécifique	295 860,00	295 860,00
28154	Matériel industriel	1 050,00	1 050,00
28155	Outillage industriel	14 150,00	14 150,00
28157	Aménagements des matériels industriels	2 800,00	2 800,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	420,00	420,00
28173	Constructions (mise à disposition)	111 330,00	111 330,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	21 925,00	21 925,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 180,00	1 180,00
28182	Matériel de transport	19 800,00	19 800,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 550,00	3 550,00
28184	Mobilier	3 300,00	3 300,00
28188	Autres	227 680,00	227 680,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 557 305,00	0,00	0,00	0,00	1 557 305,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	819 440,00
Ressources propres disponibles	IV	1 557 305,00
Solde	V = IV – II (6)	737 865,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Toulon Provence Méditerranée - B.A. Ports Métropolitains - BP - 2023

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur territorial	A	1	95 000,00
Ingénieur	A	4	385 000,00
Attaché territorial	A	3	186 482,00
Rédacteur territorial	B	2	90 000,00
Technicien territorial	B	12	499 355,00
Adjoint technique	C	37	884 602,00
Adjoint administratif	C	6	191 572,00
Agent de Maîtrise	C	2	69 803,00
TOTAL GENERAL	A B C	67	2 401 814,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .